



ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concours photos "Les Espaces Naturels Sensibles entre paysage et biodiversité"

Envoyez-nous vos images prises dans les 7 Espaces Naturels Sensibles du réseau des ENS aménagés !

Publié le : 12 avril 2024

Le Département de la Meuse lance le **concours photos "Les Espaces Naturels Sensibles, entre paysages et biodiversité" du 15 avril au 1er juin 2024**

Ouvert à tous les photographes amateurs et professionnels, il se décline en **3 catégories** :

- > **"Junior"** pour les participants de moins de 18 ans
- > **"Loisirs"** pour les participants de plus de 18 ans
- > **"Hors catégorie"** pour les photographes professionnels

Les photos devront être prises uniquement sur les 7 sites Espaces Naturels Sensibles (ENS) faisant partie du [réseau des ENS aménagés](#)

:

- > Le marais de Pagny - Pagny-sur-Meuse
- > Le marais de Chaumont - Chaumont-devant-Damvillers
- > La pelouse calcaire "Les Roches" - Génicourt-sur-Meuse et Rupt-en-Woëvre
- > L'étang de Perroi - Herméville-en-Woëvre, Abaucourt-Hautecourt et Fromezey
- > L'étang des Bercettes - Neuville-en-Argonne
- > Les ballastières de Damvillers - Damvillers
- > Le Massif forestier de Jeand'Heurs et ses sources karstiques - Beurey-sur-Saulx et Robert-Espagne

3 clichés au maximum par participant pourront être déposés en ligne

[à cet endroit](#)

jusqu'au mercredi 1er juin à 17h00.

Pour connaître les modalités complètes du concours photos,

[consulter le règlement](#)

L'annonce des lauréats des différentes catégories se fera lors de la cérémonie de remise de prix prévue **le 7 juillet 2024 aux Ballastières de Damvillers** à l'occasion de la Journée des ENS aménagés. Un trophée leur sera remis à cette occasion.

A vos appareils photos !

LIENS UTILES

- > [Déposez vos photos](#)



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55